

## Manifeste de La Charte

La Charte des auteurs et illustrateurs pour la jeunesse est une association qui nous permet de nous rencontrer, de nous connaître, de réfléchir et de créer en commun.

La Charte fait ou a déjà fait entendre sa voix sur de nombreux sujets pour que les décisions qui scelleront notre sort ne se prennent pas à notre insu (prêt payant public, cotisations retraite, revenus accessoires, cession des droits numériques, etc.).

La Charte veut aussi encourager une réflexion sur la littérature de jeunesse pour que la nécessaire rentabilité ne se fasse pas au détriment de notre créativité. Ce sont nos livres qui forment les lecteurs de demain.

La Charte permet à ses adhérents d'échanger sur toutes les informations professionnelles qui peuvent être utiles (impôts, couverture sociale, contrats, bourses, résidence d'auteur, concours, etc.).

Pour permettre à notre association de remplir pleinement son rôle, il est demandé à chaque adhérent :

- de défendre l'idée qu'auteur et illustrateur sont des métiers à part entière ;
- de s'informer des rémunérations couramment appliquées lors des rencontres et d'appliquer les recommandations tarifaires de la Charte ;
- de s'engager à négocier ses contrats d'édition ;
- de s'engager dans la mesure de ses possibilités à apporter son soutien matériel à la charte (aider à assurer les permanences sur les salons du livre, relayer ou faire remonter des informations etc.) ;
- d'envoyer à la Charte, si elle le demande pour les besoins d'une enquête, une copie de ses contrats d'édition (dont l'anonymat sera préservé), par courrier ou email ;
- de tenir la Charte informée de ses dernières publications (par courrier ou email).

C'est en rompant une solitude professionnelle qui nous fragilise que nous préserverons notre liberté de créer et notre indépendance.

La Charte demande à ses adhérents de respecter leurs engagements vis-à-vis des partenaires culturels, bibliothèques, écoles ou salons du livre.

La Charte soutient tous ceux qu'une censure injustifiée prend à parti et se réserve d'exclure de ses rangs tous ceux qui, par leurs propos publics ou leurs écrits, prôneraient l'intolérance ou le racisme.